

- + Les politiques en faveur de la natalité
- + Le thème du jeu dans le cinéma
- + La sécheresse de l'été 1976

Quand tout devient *jeu*

- L'État et les jeux d'argent • Tous adeptes des jeux vidéo ?
- L'usage du jeu à l'école, au travail, en famille...



Directrice de la publication

Véronique Lehideux

Responsable éditorial

Julien Winock

Équipe éditoriale

Jean-Louis Biet, Cristiana Brandaleone,
Pauline Vaubrun

Conception graphique et mise en page

Nicolas Bessemoulin, Éric Monnier,
Carole Mortegoute

Contacter la rédaction

cahiersfrancais@dila.gouv.fr

Impression

DILA

Crédits photos :

Photo de couverture

© DILA

Avertissement au lecteur

Les opinions exprimées dans les articles
n'engagent que leurs auteurs. Ces articles
ne peuvent être reproduits sans autorisation.

Celle-ci doit être demandée à la Direction
de l'information légale et administrative,
26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15,
dircom@dila.gouv.fr.

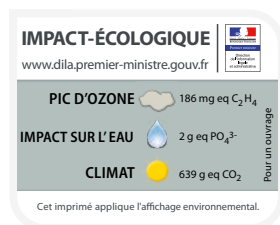
© Direction de l'information

légale et administrative, Paris 2025

En application de la loi du 11 mars 1957 (art. 41)
et du Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet
1992, toute reproduction partielle ou totale à usage
collectif de la présente publication est strictement
interdite sans autorisation expresse de l'éditeur.

Il est rappelé à cet égard que l'usage abusif
et collectif de la photocopie met en danger
l'équilibre économique des circuits du livre.

Diffusion : Dilisco.



Édito

Que gagne-t-on à jouer ?

Le jeu puise ses origines dans les formes de vie les plus primitives. Si elle n'est pas l'apanage de l'homme, cette activité est devenue omniprésente dans nos diverses cultures et fait partie intégrante de nos vies dès le plus jeune âge. Notre appétence pour le jeu a donné naissance à une multitude de catégories : jeux d'éveil, de pions, de construction, de plateau, de stratégie, de cartes, d'argent et de hasard, de piste, jeux vidéo, jeux sérieux... Cette offre foisonnante nous invite à considérer cette économie à part entière, à en identifier les acteurs et à mieux comprendre les raisons qui nous incitent à jouer.

Quel(s) but(s) le jeu poursuit-il ? Jouons-nous pour le gain, la victoire, le suspense, pour apprendre, nous divertir, créer du lien avec l'autre ? Tout cela à la fois ? L'émergence des *serious games* et de la *gamification* démontre que le jeu peut être mobilisé comme un outil pour appréhender des situations *a priori* fort éloignées du monde ludique (armée, sécurité, santé, droit, services publics...). Bien qu'il présente de nombreux avantages, le jeu comporte aussi des risques (addiction, isolement, endettement), que la puissance publique ne manque pas de rappeler. Il est également légitime de se demander s'il est souhaitable de tout rendre ludique, et le cas échéant à quelles conditions.

Le thème de ce dossier a inspiré le sujet du varia « Sur les écrans », qui étudie la manière dont l'univers du jeu a été représenté au cinéma sous ses multiples facettes. En outre, nous consacrons un article aux politiques publiques de soutien à la natalité et faisons le point sur le rôle des maires dans la politique de l'habitat. Cinquante ans après la sécheresse de 1976, nous revenons enfin sur la crise agricole qui s'est ensuivie et sur les mesures d'urgence mises en œuvre par le gouvernement de l'époque.

Cahiers français



Sommaire

5 **Politiques publiques**

Faible natalité et soutien à la fécondité
Julien Damon

15 **Dossier** **Quand tout devient jeu**

16/ **Pourquoi jouons-nous ?**
Thierry Wendling

24/ **Grand entretien**
avec Stéphane Pallez
Le jeu d'argent et de hasard séduit toujours

32/ **Le rôle de l'État dans les jeux d'argent**
Pauline Hot

42/ **La gamification, ou le travail du jeu**
Emmanuelle Savignac

50/ **Le jeu vidéo, entre évolutions et continuités**
Rémi Cayatte

60/ **Du café au salon : l'évolution du jeu de société en France**
Vincent Berry

70/ **La théorie des jeux : comprendre les choix stratégiques dans l'économie et au-delà**
Nicolas Vieille

78/ **La ludification (ou gamification) de notre société est-elle heureuse ?**
Julian Alvarez
Olivier Caïra

88/ **Les plus de la rédaction**

88/ *Ce qu'il faut retenir*

89/ *Les mots du dossier*

90/ *Les chiffres clés*

91/ *Les dates clés*

92/ *Le dossier en dessins*

93/ *Pour en savoir plus*

95 **Sur les écrans**

Les mille et un jeux du cinéma
Jean-Michel Frodon

103 **Le point sur**

Les pouvoirs des maires en matière de logement
Fabien Desage

111 **C'était en... 1976**

La grande sécheresse : l'expérience d'une catastrophe
Fabien Locher



→ Retrouvez l'univers *Cahiers français* sur
www.vie-publique.fr/cahiers-francais
→ **Les fiches** au format mobile



Faible natalité et soutien à la fécondité

Julien Damon

Professeur à École nationale des ponts et chaussées, conseiller scientifique de l'École nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S)

Le nombre de naissances baisse depuis 2010. Si les politiques publiques ont une incidence limitée sur la fécondité, diverses voies peuvent être empruntées pour y remédier, comme l'investissement dans l'accueil de la petite enfance, ou explorées, tel le soutien aux recompositions familiales.

La démographie est une vieille passion française. La fécondité a commencé à baisser précocement en France à la fin du XVIII^e siècle, nourrissant des inquiétudes dont les effets se font sentir encore aujourd'hui¹. Le pays a traversé les Trente Glorieuses (1945-1975), avec une natalité relativement importante, avant de rejoindre, de façon très contemporaine, le lot des pays riches, fait d'espérance de vie élevée et d'un nombre de naissances en recul. D'abord dans une perspective explicitement nataliste et familialiste, les pouvoirs publics ont innové : des prestations familiales ont été créées, la fiscalité a été aménagée.

Le monde a changé. La politique familiale ne vise plus la mise au monde de futurs combattants et de mères pour ces soldats. Dans un univers de confort et de représentations qui ont largement muté, l'enfant n'est plus seulement envisagé comme un combattant ou un cotisant en devenir, mais, parfois aussi, comme un encombrant, un être qui perturbe la tranquillité quotidienne. Reste qu'une très large majorité de jeunes gens déclare vouloir des enfants.

Le recul actuel de la natalité en France résulte à la fois de l'évolution des conditions de vie et des transformations des considérations sur la vie. La fécondité garde sa part de mystère, car elle procède d'abord de l'agrégation de désirs individuels et conjugaux. S'il ne faut pas trop attendre des politiques publiques classiques, car le lien entre les dépenses socio-fiscales et la natalité est ténu, des voies originales peuvent être empruntées.

Recul de la fécondité, faible portée des politiques publiques

La bascule inédite du solde naturel français devenu négatif en 2025 a été abondamment commentée. Pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le nombre de naissances a été, en 2025, inférieur au nombre de décès. Avec 645 000 naissances vivantes pour 651 000 décès enregistrés, le solde naturel s'établit à - 6 000. Ce passage vers des années comptant plus de tombeaux que de berceaux occupe les esprits, notamment à propos du financement d'un modèle social qui suppose un

Politiques publiques

certain équilibre numérique des générations. Il alimente des controverses autour de l'appel du président de la République, au début de l'année 2024, à un « réarmement démographique ».

Experts et responsables politiques traitent des explications et des conséquences d'un phénomène aux inerties problématiques. Sur le plan des effets se retrouvent, pêle-mêle, la baisse de la population en âge de travailler, des contre-coups sur le financement des retraites, des perspectives de fermeture d'établissements scolaires, des interrogations sur la croissance, les finances publiques et l'innovation.

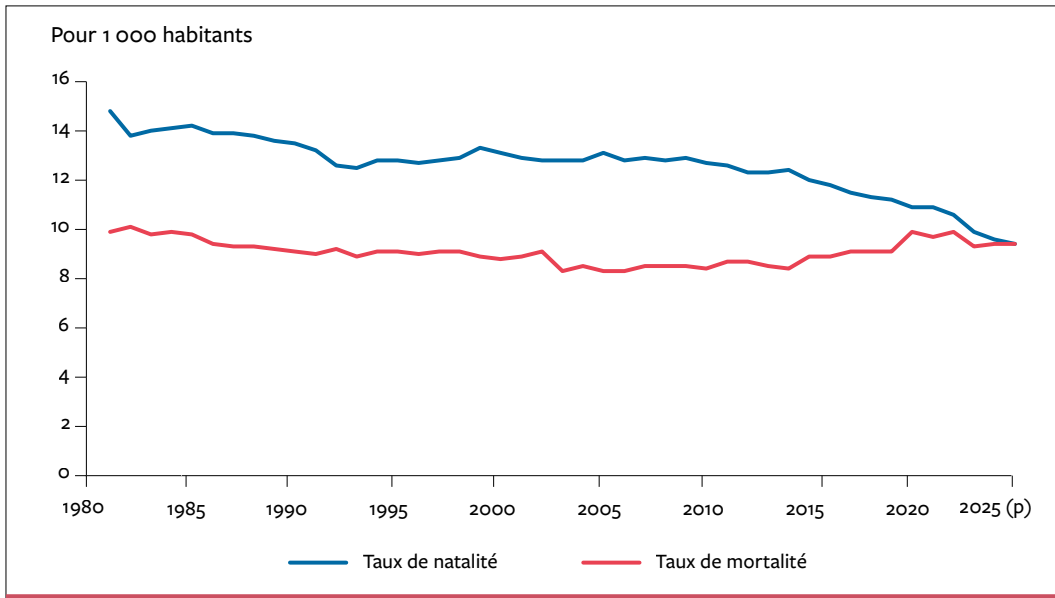
Au titre des explications, chacun met en avant son idée : individualisme et hédonisme des jeunes générations, éco anxiété et malaise global de ces mêmes jeunes générations, situation géopolitique préoccupante, hypersexualisation et expansion de la pornographie, déprimés

passagères du moral des jeunes ménages et déprises économiques conjoncturelles. Sur un ton plus militant, certains évoquent un recours jugé trop important à l'IVG, d'autres le recours restreint à la PMA.

À propos de l'infécondité choisie se renforce, depuis le tournant du millénaire, dans l'actualité éditoriale et dans les interrogations des commentateurs, une position dite « *child free* » ou « *no kid* ». Ce mouvement rassemble les personnes qui choisissent délibérément de ne pas avoir d'enfants. Encore très minoritaires, ces femmes et ces hommes avancent des raisons qui mêlent pessimisme causé par le changement climatique, incertitudes sur l'avenir ainsi que charges financières et mentales liées à l'éducation.

En matière d'infertilité subie, la croissance de l'âge moyen des mères lors des maternités ainsi

▼ Taux de natalité et taux de mortalité



p : données provisoires arrêtées à fin 2025.

En 2025, on compte 9,4 naissances vivantes pour 1 000 habitants et 9,4 décès pour 1 000 habitants, d'où un excédent naturel de 0,0 habitant pour 1 000 habitants.

Source : INSEE, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil.

que la pollution et certaines consommations sont montrées du doigt, tandis que la qualité des gamètes fléchit.

Sur le banc des accusés, la politique familiale doit répondre de révisions décriées. Le lien global entre les dépenses de politique familiale et le niveau de la fécondité est toutefois ténu². On considère généralement que les effets des politiques familiales sur la natalité sont légers et progressifs. Les changements ne produiraient, souvent, que des modifications dans le calendrier des naissances, sans portée notable sur la descendance finale.

S'agissant de la mise sous condition de ressources des allocations familiales (comme en 1998) ou de leur modulation selon le revenu (comme depuis 2015), les impacts observés demeurent limités. Une grande question d'ailleurs consiste à savoir si les conséquences des évolutions socio-fiscales, lorsqu'elles sont observables, découlent des mesures elles-mêmes ou des débats politico-médiatiques, souvent très fournis, qui les entourent.

Plus généralement, au sujet des politiques démographiques, une leçon simple doit rester à l'esprit. Il s'avère plus simple, pour des pouvoirs publics, de limiter la fécondité que de l'inciter. Le grand exemple chinois l'atteste. La République populaire de Chine a annoncé en 2015 la fin de la fameuse politique de l'enfant unique qui, au fond, a bien fonctionné. Soucieuse de sa fécondité dégradée, la Chine s'emploie maintenant à soutenir les naissances sous tous azimuts, sans effet.

Quand la natalité redevient un sujet

La politique familiale française est passée, au cours du xx^e siècle, d'un soutien très prononcé à la fécondité à un schéma plus général d'accompagnement des familles dans leur vie quotidienne. Particulièrement explicite dans un premier temps, l'enjeu de la fécondité est



devenu plus implicite, n'apparaissant même pas dans la liste des résultats attendus de la politique familiale.

Les politiques familiales françaises actuelles, pour lesquelles le pluriel est de rigueur, se voient en effet assigner, par les textes, quatre objectifs : contribuer à la compensation financière des charges de famille ; aider les familles vulnérables ; favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ; garantir la pérennité financière du système³.

Toulouse, 8 mars 2026, Journée internationale des droits des femmes. Une femme déguisée en servante écarlate manifeste contre le réarmement démographique, préconisé par le président Macron.

© PAT BATARD/HANS LUCAS/
HANS LUCAS VIA AFP

“

La baisse du nombre de naissances a conduit, depuis 2010, à s'intéresser à nouveau à la fécondité

La baisse du nombre de naissances a cependant conduit, depuis 2010, à s'intéresser à nouveau à la fécondité. Lorsque le président de la République a parlé, lors d'une conférence

de presse en janvier 2024, d'un « réarmement démographique », il a évoqué deux pistes concrètes : une révision de l'indemnisation du congé parental, un plan de lutte contre l'infertilité.

Mieux prendre en charge l'infertilité subie, c'est assurément pouvoir gagner des bébés : des hommes et des femmes, aidés par la science, accompliront leur désir d'enfant. Réformer le congé parental, comme deuxième arme, c'est aller dans le sens de la principale revendication des jeunes parents : avoir la faculté de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

On aurait tort d'espérer de ces propositions un virage radical en matière de fécondité,

Zoom

L'évolution récente du désir d'enfant

Désirer des enfants et décider de faire des enfants relèvent de ces dimensions les plus intimes sur les plans tant individuel que conjugal. Une enquête menée en 2024 par l'Institut national d'études démographiques (INED) apporte des éléments de réponse quant au nombre d'enfants que les femmes et les hommes ont l'intention d'avoir au cours de leur vie¹.

En 2024, pour les femmes âgées de 18 à 24 ans le nombre d'enfants souhaités est, en moyenne, de 1,9 enfant. Pour celles de 25 à 34 ans, il est de deux. Vingt ans auparavant, ce nombre était de 2,5 pour les 18-24 ans et de 2,5 pour les femmes de 30 à 34 ans.

Le nombre moyen d'enfants effectivement souhaités par les femmes a baissé, en vingt ans, de 0,6.

Autre information capitale concernant le désir d'enfant : le nombre de personnes, hommes ou femmes, ne souhaitant pas d'enfants a connu une forte hausse entre 2005 et 2024 : de 6% à 12%.

Julien Damon

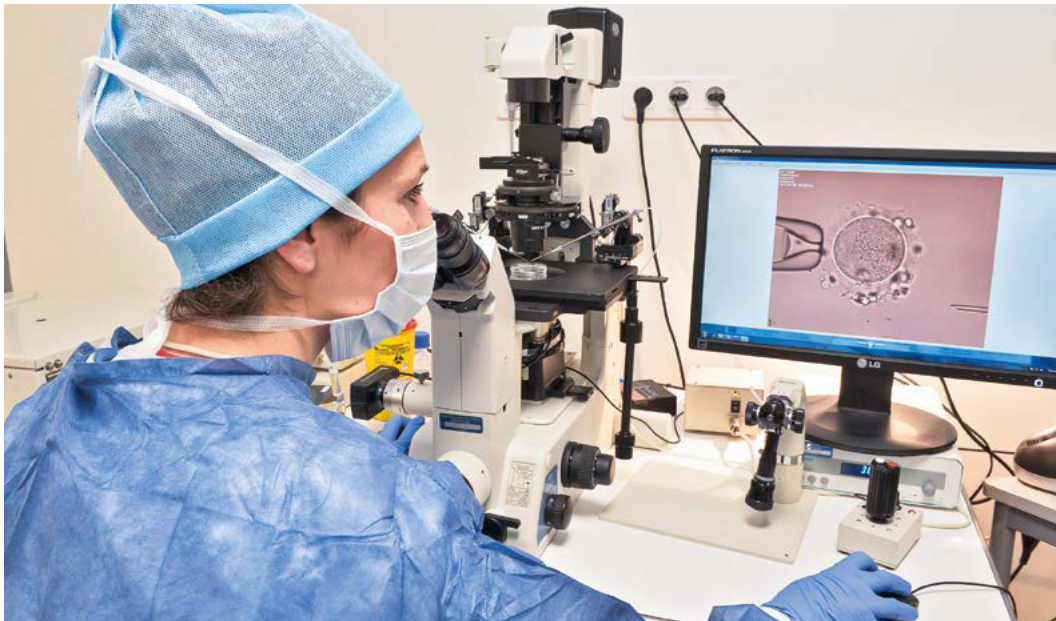
Notes

[1] Milan Bouchet-Valat et Laurent Toulemon, « Les Français-es veulent moins d'enfants », *Population & Sociétés*, n° 635, juillet-août 2025, www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/les-francais-es-veulent-moins-d-enfants/.

▼ Nombre d'enfants souhaités par les femmes

Âge des femmes	En 2005			En 2024		
	18-24	25-29	30-34	18-24	25-29	30-34
Nombre d'enfants souhaités	2,46	2,48	2,6	1,88	1,96	1,97

Source : INED.



Laboratoire de reproduction de l'hôpital Arnaud de Villeneuve du CHRU de Montpellier, mars 2015. Fécondation *in vitro* d'un embryon sous microscope dans le service du professeur Samir Hamamah.

© PATRICK ALLARD/REA

car la contribution de chacune d'elles ne saurait être que minime. Au-delà de ces deux mesures, six voies peuvent se profiler.

Six voies possibles

Écrivons-le abruptement : le plus efficace des chemins à emprunter pour augmenter immédiatement le nombre des naissances réside probablement, du strict point de vue arithmétique, dans l'augmentation de l'immigration, en particulier de l'immigration africaine. Cette voie n'est ni au goût ni à l'ordre du jour, dans un pays où les questions identitaires braquent les esprits, sur fond de controverses nourries autour de la « créolisation de la population » ou de son « grand remplacement ». Factuellement, la part des enfants dont un parent au moins est un étranger né hors Union européenne est passée de 12 % à 24 % en vingt ans. Sur une quinzaine d'années, la baisse de l'indice conjoncturel de fécondité intègre à la fois la baisse de la fécondité des femmes nées en France et l'augmentation de celle des femmes nées à l'étranger. En 2006, la

fécondité des premières était de 1,9 et celle des secondes de 2,3. La fécondité des femmes nées en France a baissé à 1,6 en 2020 et augmenté à 2,4 pour les femmes nées à l'étranger. En 2021, l'indicateur conjoncturel de fécondité des femmes nées à l'étranger s'établit à 2,3 enfants par femme en moyenne, contre 1,7 pour celles nées en France. Il est le plus élevé pour les femmes nées au Maghreb (2,5) et dans les autres pays d'Afrique (3,3). Ces données peuvent alimenter toutes les polémiques. Elles sont simplement à connaître quand on évoque le sujet des naissances.

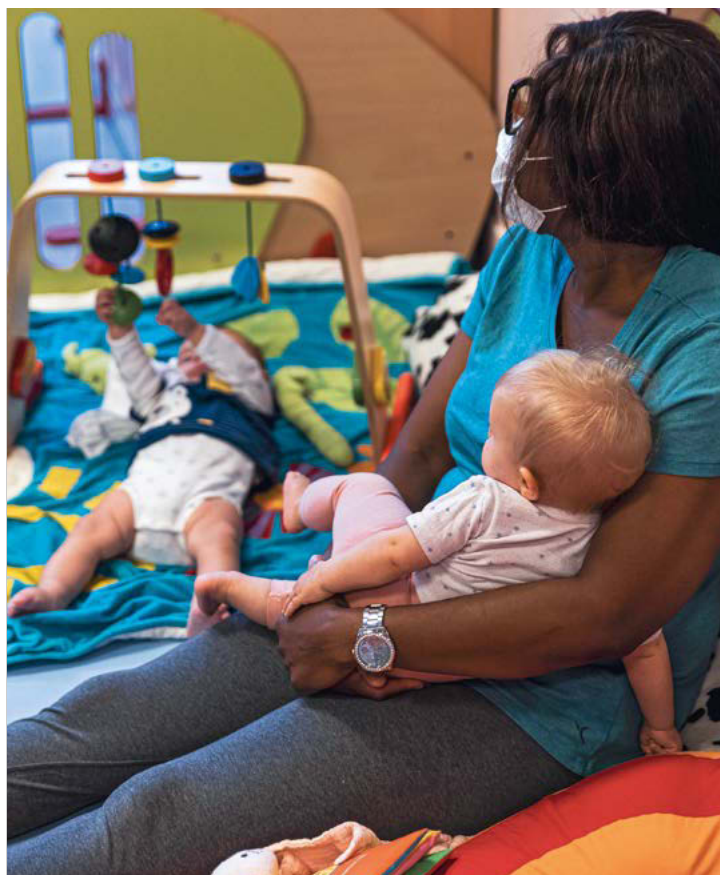
Une deuxième option concerne la politique du logement. Avec le renchérissement du prix de l'immobilier à l'achat, la saturation du parc locatif social et un marché locatif privé grippé, les jeunes sont à la peine pour se loger. C'est un problème pour les nouveaux couples à la recherche de typologies d'habitat adaptées à leurs projets de vie. Pour les aider, il faut des interventions publiques d'aménagement au plan national, mais aussi, voire surtout, à l'échelle locale. Qu'il s'agisse d'attribution de logements

sociaux, de production d'habitations adaptées aux familles appelées à s'agrandir ou de livraison d'équipements qui soient plus favorables à ces catégories (avec, par exemple, des aires de jeux ou des crèches), les élus locaux ont des marges de manœuvre. Promoteurs et grands bailleurs ont aussi, en matière de peuplement, des stratégies possibles en direction des jeunes parents et des futurs parents.

“

Les aides en matière de garde d'enfants, permettant aux mères de concilier travail et vie familiale, soutiennent la fécondité

La troisième voie, à valoriser, passe par les modes de garde. Les études indiquent que c'est ce pan des politiques familiales qui a le plus d'incidences en termes de fécondité. Disponibilité et coût des modes de garde figurent parmi les premières raisons avancées par les Français et, parmi eux, par les jeunes gens (les premiers concernés) pour ne pas avoir d'enfant. Dans la vague 2020 de l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français » du Crédoc, il était demandé aux parents interrogés : « Parmi les éléments suivants, lequel pourrait vous-même vous inciter, ou aurait pu vous inciter, à avoir davantage d'enfants ? » Il s'avère que « être sûr d'avoir une place pour l'enfant » arrivait au premier rang des réponses proposées : la garantie d'une offre d'accueil devançait ainsi la baisse du coût du logement, le recours au temps partiel, la meilleure indemnisation du congé parental ou encore une nouvelle prime à la naissance⁴. Aux yeux des économistes et des démo-



graphes, ce sont les aides en matière de garde d'enfants, permettant aux mères de concilier travail et vie familiale, qui soutiennent la fécondité. Au sein des pays de l'OCDE, autrefois la fécondité était élevée là où les femmes ne travaillaient pas. Aujourd'hui, elle est la moins dégradée là où elles exercent une activité professionnelle. Alors, s'il faut choisir parmi des priorités de politique familiale, l'option de l'investissement dans la petite enfance est très probablement à privilégier.

Dans le registre des réformes de la politique familiale, une quatrième voie se présente. Le système français privilégie les deuxième et troisième enfants. Quand le premier enfant n'ouvre aucun droit aux allocations familiales, le deuxième justifie une allocation de

Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine), septembre 2021. Jour de rentrée à la crèche.

© COME SITTLER/REA

150 euros par mois (pour 80 % des familles concernées), le troisième de 193 euros. Fiscalement, le bénéfice du quotient familial est d'une part pour chacun des membres du couple, plus 0,5 part pour le premier et le deuxième enfant, puis d'une part pour le troisième⁵. La conviction sous-jacente, exprimée de façon abrupte, est que l'arrivée du premier enfant est spontanément désiré. Ce sont les autres naissances qu'il faudrait aider. Or la venue du premier enfant ne va plus de soi, d'où la proposition de faire évoluer la politique familiale en faveur du premier enfant. Une solution serait de refondre les allocations

Zoom

Les premières propositions d'une mission parlementaire

Face aux évolutions de la natalité et aux préoccupations qu'elles suscitent, l'Assemblée nationale a créé une mission d'information sur les causes et conséquences de la baisse de la natalité en France. Publié en février 2026, le premier rapport de cette mission propose de réorienter la politique familiale autour d'un objectif central : permettre l'accomplissement du désir d'enfant. Parmi les mesures clés figurent un versement familial universel de 250 euros par mois et par enfant, dès le premier enfant (jusqu'à ses 20 ans); le développement massif des modes de garde; la création d'un congé parental unifié, et une meilleure adaptation du travail aux contraintes familiales. L'ambition est de restaurer la confiance, de lever les obstacles matériels, et de redonner à la famille et aux parents une place centrale dans le projet collectif.

Julien Damon

familiales de façon que chaque enfant justifie le même montant de prestations.

La cinquième voie, à approfondir puisqu'elle est déjà largement empruntée, est celle d'un environnement général positif pour les familles et les enfants, quelles que soient leurs conditions juridiques. Dans les comparaisons internationales, la France ne se distingue pas seulement par sa fécondité qui, certes réduite, demeure au plus haut niveau des pays riches. Parmi ceux-ci, le pays occupe aussi les premières places du podium des naissances hors mariage (près des deux tiers aujourd'hui). À la différence des pays conservateurs à faible fécondité et à fortes réticences envers les autres formes de vie familiale que le mariage, la France considère à égalité, juridiquement et socialement, les enfants nés de divers types d'union (libre, civile). L'ensemble dessine un environnement français globalement favorable à l'enfant. En gommer les défauts résiduels, par exemple au regard de l'égalité entre les hommes et les femmes, en particulier pour ce qui a trait aux charges parentales, pourrait aussi avoir une incidence positive sur la fécondité. D'ailleurs un mot-clé de la fécondité est certainement « égalité », dans le domaine professionnel comme dans la sphère domestique⁶.

Enfin, une sixième voie, plus originale, potentiellement féconde pourrait-on dire, mérite d'être explorée. Dans un pays où un quart des familles sont monoparentales (sans possibilité d'avoir un nouvel enfant) et où la fluidité des formes familiales est acceptée, il faut aider ceux qui le souhaitent à se composer et à se recomposer. Concrètement, les caisses d'allocations familiales et autres opérateurs de la politique familiale devraient, dans leurs politiques de lutte contre l'isolement, tout faire pour favoriser les rencontres. Car les rencontres et les constitutions de couples, comme le précise tout traité de démographie, sont la base de cette question de la fécondité. D'où la nécessité d'une politique familiale cherchant certes à atténuer les difficultés des personnes isolées, mais